



POUR INFORMATION

TARIFS 2024-2025 - Contributions trimestrielles

Quotient familial (QF)	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
1	-	6 011	187 €	181 €	103 €	101 €	99 €
2	6 012	7 324	272 €	264 €	150 €	147 €	144 €
3	7 325	8 718	353 €	342 €	194 €	191 €	187 €
4	8 719	10 273	382 €	371 €	210 €	206 €	202 €
5	10 274	12 059	443 €	430 €	244 €	239 €	235 €
6	12 060	14 167	502 €	487 €	276 €	271 €	266 €
7	14 168	16 664	569 €	552 €	313 €	307 €	302 €
8	16 665	19 637	643 €	624 €	354 €	347 €	341 €
9	19 638	23 500	765 €	742 €	421 €	413 €	405 €
forfait	23 501		794 €	770 €	437 €	429 €	421 €

Il y a 3 factures trimestrielles par année scolaire pour 10 mois de scolarité et une facture en juin pour le solde des repas.

*Uniquement pour les enfants scolarisés au Centre Scolaire Saint-Marc.

Comment déterminer votre quotient familial :

Sur votre avis d'imposition, relever :

- Votre revenu fiscal de référence ->RFR
- Votre nombre de parts ->NP
(Les parents isolés peuvent rajouter une $\frac{1}{2}$ part **uniquement si la lettre "T" est mentionnée dans cas particulier de l'avis d'imposition**)

Calcul : RFR divisé par NP = Tranche qui correspond au quotient familial.

Exemple :

- Votre revenu fiscal de référence 25 000 € -> RFR
- Votre nombre de parts 3 -> NP

$25000 / 3 = 8\,333,33 \Rightarrow$ d'après le tableau ci-dessus, vous vous positionnez en **quotient familial 3**.

Assurance scolaire : Tous les élèves sont pris en charge par l'assurance scolaire contractée par le Centre Saint-Marc. Le tarif est inclus dans la contribution familiale.

Restauration :

Prix du repas : 5.50€

Aides financières

Un dispositif d'aide au repas mis en place par la Métropole de Lyon permet aux familles des enfants abonnés à la demi-pension de bénéficier des réductions de :

- 2.50€ par repas pour les familles justifiant d'un coefficient familial CAF compris entre 0 et 400
- 1.20€ par repas pour les familles justifiant d'un coefficient familial CAF compris entre 401 et 800

Le collège Saint-Marc, collège privé sous contrat d'association avec l'état est habilité à recevoir des élèves boursiers. Les demandes de bourse sont remises aux élèves qui en font la demande courant septembre.